FLE-LVE : séance du 16 septembre 2010

Lieu

Médiathèque de Noisy-le-Grand (espace Michel Simon)

Présents

Drancy-Le Bourget-Dugny : Anne Ponté ; Elvire Faure.
Noisy-le-Grand : Joanna Kosinska ; Émilie Reix ; Michel Renouf
Noisy-le-Sec : Caroline Léonetti ; Sonja Pigenet.
Montreuil : Renata Pannekoucke
Saint-Ouen : Claire Théry.
Invités, Bibliothèque publique d'information : Alice Vallart (Réservation et coordination des visites de groupes, Correspondante champ social, Service Accueil des publics) ; Véronique Poirier (Pôle Développement documentaire, Service Documents imprimés et électroniques (DIE), Adjointe au Chef de service, Chargée de la politique documentaire, Responsable de la valorisation des collections sur le site web) ; Cécile Denier (section autoformation)

Visite de la médiathèque :
Nous avons été accueillis chaleureusement par la médiathèque qui nous a proposé une visite de leur équipement tout nouvellement aménagé (mobilier, classement, espace multimédia, bornes de prêts automatique en libre service à tous les étages…).
Visite particulièrement axée sur les fonds FLE / LVE :

- Chez les adultes les méthodes de prêts sont sur la même étagère que les ouvrages mais pas d'interclassement contrairement à la jeunesse.
- Présence d'ouvrages en français facile (notamment Hachette et particulièrement des classiques)
- Présentation du travail fait par l'illustratrice Carole Chaix avec un groupe de femmes en alphabétisation
- Attente de l'ouverture du lycée international à Noisy-le-Grand
- Abonnement à des revues anglaises pour les enfants.

Nous nous sommes ensuite réunis dans l'auditorium de la médiathèque et avant d'aborder les orientations de l'année et de laisser la parole à nos invités de la BPI nous avons invités à se présenter et à exposer les projets éventuels de leur équipement en terme de FLE / LVE et au-delà :
La médiathèque de Noisy-le-Sec continue son travail sur le site FLE et particulièrement en direction des enfants notamment des classes non francophones. La ville du Bourget devrait se doter d'une nouvelle médiathèque en 2011. Les bibliothèques accueillent dans le cadre de leur travail autour des collections FLE /LVE une vingtaine de groupes dans l'année. Saint-Ouen souhaiterait développer son accueil de groupe et proposer une bibliographie de fictions et documentaires en langue étrangère.

Les publics non francophones et les langues étrangères à la BPI : services et actions

Les langues étrangères, historiquement, sont bien présentes dans les collections de la BPI : on y compte actuellement 30 000 ouvrages non francophones.

Outre ces matériaux, l'offre de la BPI s'est particulièrement développée dans deux domaines :

• Au sein de **l'espace autoformation**, les modules d'apprentissage en langues étrangères et FLE ;

• L'espace presse **multilingues**, qui accueille des périodiques dans un très large éventail de langues.

L'équipe de la BPI mène également une réflexion sur l'**accueil des publics non francophones**, ce dont témoignent la conception et l'usage de documents de communication spécifiquement destinés à ces publics.

L'espace autoformation et les publics non francophones

L'espace autoformation de la BPI offre 120 postes individuels. L'usage est gratuit, sans inscription préalable ; les responsables de l'espace délivrent des tickets de consultation généralement d'une heure, librement renouvelable.

Il présente un catalogue de formations extrêmement divers, et notamment un épais catalogue de formations en langues : environ 200 langues sont ainsi proposées à l'apprentissage !

Malgré l'étendue de ce choix, la langue la plus demandée pour l'apprentissage reste très nettement le français (40%), suivi, de loin, par l'anglais. Les personnes d'origine étrangère et non francophones utilisent en effet massivement ce service.

Le service est ainsi bien connu de ces populations, par la communication de la BPI elle-même, mais aussi par des connexions avec les associations qui relaient ces services aux communautés étrangères – les liens avec ces associations est un objectif de la BPI, celle-ci souhaitant fidéliser ces usagers, de manière à ce qu'ils utilisent les services sur le long terme.

Outre ces usages en accès libre, l'équipe de l'autoformation a également proposé une expérience d'**ateliers de conversation**, pour l'heure en français (FLE) et en espagnol, ces animations s'appuyant sur les compétences propres de l'équipe de l'autoformation – qui compte dans ses membres une personne issue de l'enseignement en FLE, et une personne hispanophone et ex-enseignante en espagnol.

Ces ateliers furent programmés en fin de journée. Des inscriptions étaient ouvertes et une partie du public fut « recruté » sur site par des annonces micro.

Cette expérience a globalement rempli ses objectifs, concernant l'atelier FLE en particulier, qui était de réunir une dizaine de personnes. Le public était très varié, quant à leur origine et à leur niveau en français ; il était constitué de personnes venant des associations, d'habitués de l'espace, de curieux…

L'objectif est de renouveler cette expérience, de la développer pour différentes langues, tout en corrigeant certaines imperfections : par exemple concernant l'heure de l'atelier (de préférence en fin de journée), et le système de recrutement – notamment en écartant la nécessité d'inscription, qui est lourde.

Accueils et outils de communication en langues étrangères

Les actions d'accueil en direction des publics de langues étrangères ont deux dimensions :

— la formation des équipes d'accueil, par le truchement de plaquettes de traduction des indications et informations principales à fournir aux publics non francophones ;

— la création de dépliants papier, mis à disposition aux guichets :

1/ Versions en plusieurs langues de *La Bibliothèque publique d'information – mode d'emploi*

2/ Versions en plusieurs langues de la présentation de l'espace Autoformation.

Pour l'heure, les traductions dépendent des ressources internes de l'équipe de la BPI et sont en réalité surtout destinés aux touristes plutôt qu'aux publics apprenants : ainsi les documents sont d'abord disponibles en anglais, allemand, espagnol, italien, russe.

On notera que sur de nombreux points – l'enrichissement des collections de langues étrangères, les propositions d'actions au sein de l'espace autoformation, les traductions des documents d'informations – la BPI est dépendante des compétences de ses équipes et ne dégage que rarement de budget spécifique pour mener ces missions.

Le « guide multilingue » des bibliothèques de Seine-Saint-Denis : avancées de la réflexion

Les échanges entre bibliothécaires du département et représentantes de la BPI ont, au cours de cette séance, enrichi la réflexion autour du projet de guide multilingue. Il est en effet possible de s'inspirer des documents créés par la BPI pour imaginer des versions plus simples à mettre en place et plus élégantes que celles envisagées au départ. Ainsi serait-il plus intéressant de prévoir des documents déclinés *par langues* plutôt que *par villes*. Un document en langue A présenterait donc, dans ses grandes lignes, l'« usage » d'une bibliothèque municipale, et répertorierait les principales collections en langue A dans le département ; un document en langue B présenterait un texte similaire concernant les bibliothèques mais répertorierait quant à lui les fonds en langue B, etc.

Cette stratégie permettrait, d'une part, d'éviter la déclinaison du document ville par ville, ce qui, en sus de se révéler lourd en termes de fabrication, serait soumis à des questions de politiques difficile à maîtriser ; d'autre part, de toucher plus précisément les publics non francophones, communauté par communauté, en évitant l'écueil du « document-annuaire » difficilement consultable.

L'avantage serait, en revanche, de pouvoir créer un modèle graphique et un chemin de fer uniques, déclinables langue par langue, et relativement concis. Sonja PIGENET (Noisy-le-Sec) a proposé de réfléchir à des solutions graphiques pour ce document. Les documents seraient par ailleurs plus aisément diffusables au sein des bibliothèques mais surtout à l'extérieur.

Pour poursuivre la discussion et le partage d'idées et d'informations sur ce projet, un espace a été créé sur le forum du site de l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis :
http://www.bibliotheques93.fr/?page_id=4655/b93/un-guide-pour-le-public-non-francophone-des-bibliotheques-latelier-en-ligne/

Un outil de partage de notices ?

Tel était l'autre axe de réflexion entamé l'an passé. Le service Moccam-en-ligne (www.**moccam**-en-ligne.fr*)* semblait pouvoir être un site intéressant pour la mise en partage des notices. Michel Renouf (Noisy-le-Grand) fait part de son utilisation professionnelle de la plateforme, non pour le partage, mais pour la récupération de notice. Sur ce point, Moccam-en-ligne dispose d'avantages sur les services comparables :

• Avantage sur la Bnf : la récupération de notice est immédiate, alors que 24h d'attente doivent être consenties pour accéder à son « panier de notices » de la BnF.

• Avantage sur Electre : Moccam-en-ligne est gratuit !

De plus, les notices de Moccam-en-ligne sont évolutives et l'usager est alerté lorsque, d'une description provisoire (récupéré par exemple sur Amazon), une description plus complète est disponible.

En revanche, s'agissant de la mise en réseau de notices et de références, sous la forme d'un « méta-catalogue » partagé par les bibliothèques du département, c'est le service Moccam (http://www.moccam.fr/), outil de création de catalogue collectif, qui serait plus adapté :

> « MoCCAM est un logiciel **gratuit** et **open Source** permettant de mettre en réseau des bibliothèques dont les logiciels de gestion (SIGB) sont différents. »

Cela dit, une recherche plus approfondie reste à mener sur les offres à ce sujet, Moccam ne semblant pas être le plus évolutif des services de ce type. Des exemples de plateformes collaboratives comme le Sudoc (http://www.sudoc.abes.fr) pourraient être également des modèles sur lesquels réfléchir.
Néanmoins, un tel projet dépasse la problématique des fonds en langues étrangères et pourrait être voué à être pensé à une échelle plus vaste.

***

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps d'abord la présentation des résultats du questionnaire 2010 visant à faire un état des lieux des fonds FLE/LVE dans les structures du département ; vous pouvez d'ores et déjà consulter la synthèse jointe à ce compte-rendu et nous ne manquerons pas si besoin est d'en dire quelques mots prochainement (vos retours, corrections, compléments sont toujours les bienvenus)
Prochain rendez-vous fixé le :
Jeudi 18 novembre 2010, de 9h30 à 12h30
Lieu à déterminer…